

Rapport à faire des résolutions.

---

Rapport est fait desdites résolutions, qui sont agréées, et le comité des subsides obtient la permission de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

---

*États et rapports déposés auprès du greffier de la Chambre*

Les documents suivants, remis au greffier de la Chambre, sont déposés sur le bureau, suivant l'article 40 du Règlement, savoir:

Par M. Diefenbaker, membre du conseil privé de la reine,—Exemplaire (en français et en anglais) des Décrets, ordonnances et règlements statutaires publiés dans la Partie II de la *Gazette du Canada* du mercredi 13 août 1958, conformément à l'article 7 de la Loi sur les règlements, chapitre 235 des Statuts révisés du Canada (1952).

Par M. Hamilton (Qu'Appelle), membre du conseil privé de la reine,—Exemplaire des Ordonnances, chapitres 1 à 10, édictées par le commissaire en conseil des territoires du Nord-Ouest et sanctionnées le 18 juillet 1958, selon l'article 15 de la Loi sur les territoires du Nord-Ouest, chapitre 331 des Statuts révisés du Canada (1952).

Par M. Starr, membre du conseil privé de la reine, d'ordre de Son Excellence le Gouverneur général,—Rapport (en français et en anglais) du ministère du Travail pour l'année terminée le 31 mars 1958.

---

A onze heures trois minutes du soir, M. l'Orateur prononce d'office la cessation des travaux de la Chambre jusqu'à demain, à 11 heures du matin, suivant l'article 2 du Règlement.